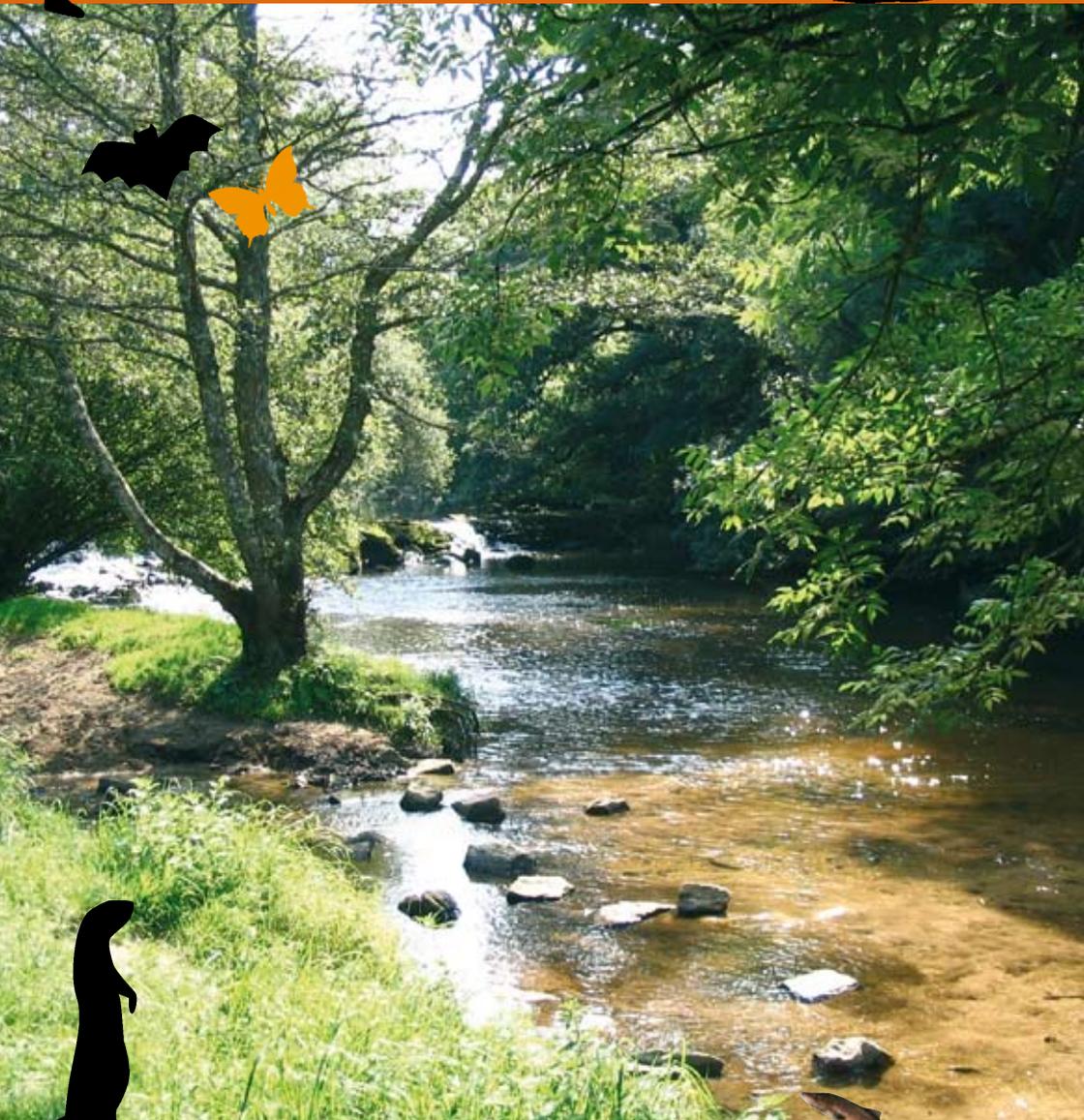




NATURA 2000



dans la Vallée du Léguer



contact

Association de la Vallée du Léguer : Ana-Maria LE GOFF
BP 25 – 22810 Belle-Isle-en-Terre.

Tél : 02 96 43 01 13 / Fax : 02 96 43 31 00 / natura2000.leguer@wanadoo.fr



Natura 2000 dans la Vallée du Léguer

Qu'est-ce que Natura 2000 ?

C'est un programme européen de préservation des habitats naturels et d'espèces d'intérêt communautaire. Il répond à deux directives européennes: la directive "habitats faune-flore" et la directive "oiseaux". Il regroupe des sites européens reconnus pour leur richesse biologique : la biodiversité. Il existe deux types de sites:-

- **ZPS** : Zones de Protection Spéciale créées pour protéger les oiseaux sauvages (directive "oiseaux")
- **ZSC** : Zones Spéciales de Conservation créées pour préserver les habitats naturels et d'espèces (directive "habitats").

L'ensemble de ces sites constitue le réseau Natura 2000.

Le site de la vallée du Léguer est concerné par la directive "habitats faune-flore" mais pas par la directive "oiseaux".

Objectif général de Natura 2000 ?

L'objectif est de trouver un point d'équilibre entre la préservation de milieux naturels remarquables et le maintien des activités humaines exercées sur ces sites Natura 2000. Il n'est pas question d'exclure l'homme de ces territoires mais de lui permettre de vivre sur des territoires préservés.

La vallée du Léguer a un grand intérêt patrimonial car elle abrite des habitats naturels et d'espèces d'intérêt communautaire (IC).



Qu'est-ce qu'un habitat d'intérêt communautaire ?



Un "habitat" est un espace où vivent des plantes (flore) et des animaux (faune). Il est dit "d'intérêt communautaire" lorsqu'il est considéré rare à l'échelle européenne même s'il ne l'est pas à l'échelle locale. La directive s'attache à deux types d'habitats :

- **Les habitats naturels** : milieux terrestres ou aquatiques qui se distinguent par leur relief, leur climat, la nature de leurs sols et la présence d'espèces végétales.
Une tourbière est un habitat naturel d'intérêt communautaire.
- **Les habitats d'espèces** : habitats naturels où vit une espèce à l'un des stades de son cycle biologique.
Les prairies humides et la rivière sont les habitats de la loutre qui est une espèce d'intérêt communautaire.

La présence de ces habitats dans la vallée du Léguer révèle la qualité du milieu et sa **richesse biologique**. Ces éléments constituent des atouts qui ont été préservés et confortés par les activités humaines.



Le Document d'objectifs

Aussi nommé DOCOB, le document d'objectifs est un **plan de gestion** qui :

- décrit le site,
- décrit les habitats d'intérêt communautaire du site,
- fixe les objectifs de préservation des habitats d'intérêt communautaire du site,
- définit les actions permettant d'atteindre ces objectifs,
- propose les moyens techniques et financiers pour mettre en œuvre les actions définies.



Bruyère ciliée



Prairie à molinie

Natura 2000, un principe fondamental : la concertation

Le document d'objectifs (DOCOB) est réfléchi et rédigé en concertation **avec les acteurs locaux**. Il regroupe donc les intentions de tous les acteurs concernés par le site. Il propose des actions.

Natura 2000 : les espèces d'intérêt Communautaire (IC) du Léguer

La diversité des habitats naturels de la vallée du Léguer favorise la présence d'espèces animales remarquables qui y trouvent refuge.



Sortie de chauves-souris de son gîte (photo : Karine Tissot)

Les mammifères

Les chauves-souris "al logod sall" (famille des chiroptères).

Le **petit rhinolophe** est, en plus petit (25 cm, 7 g.), la réplique presque parfaite du grand rhinolophe.

Le **grand rhinolophe** se distingue facilement par son aspect de "cocon" lorsqu'il est suspendue (40 cm, 30 g.).

Le **murin de Beschtein** est une espèce qui vit dans les arbres (25 à 30 cm, 7 à 12 g.).

Le **grand murin** est l'une des plus grandes chauves-souris françaises (35 à 43 cm, 20 à 40 g.).

La **barbastelle d'Europe** a un faciès étonnant. Elle vit en forêt (26-cm, 10 g.).



Petit rhinolophe



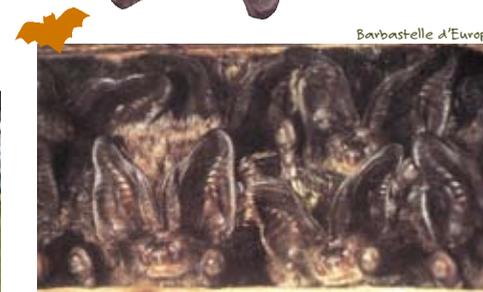
Grand rhinolophe



Grand murin



Murin de Beschtein



Barbastelle d'Europe

Leurs habitats :
forêts, bocage, arbres à gîtes, milieux humides et aquatiques mais aussi ponts, combles de maisons, d'églises et de chapelles.

Natura 2000 : une dynamique d'acteurs pour élaborer un Document d'Objectifs

Le Préfet du département représenté
par le Sous-Préfet de Lannion

Préside le comité de pilotage et approuve le contenu
du document après avis du comité de pilotage.

Comité de pilotage du site de la vallée du Léguer
composé de 78-membres :

- Propriétaires, exploitants, usagers.
- Experts scientifiques.
- Collectivités, établissements publics.
- Associations.

Services instructeurs de l'Etat
(DIREN, DDAF, etc)

Assurent la maîtrise d'ouvrage
et le financement du document.



Callune

Conseil Scientifique Régional
du Patrimoine Naturel

Exprime un avis sur la
validité du diagnostic et des
propositions de gestion.



Le DOCOB
du site de la vallée du Léguer.

Opérateur technique désigné par le sous-préfet après avis
du comité de pilotage :

Association de la vallée du Léguer.

Rédigent le document et le proposent au comité de pilotage.

Commissions thématiques " agriculture, rivière,
forêt, estuaire et communication " (regroupement
d'acteurs de la Vallée du Léguer)



Exemples d'actions

- Préserver leurs habitats-: entretien des milieux forestiers, des milieux humides et du bocage.
- Augmenter la capacité d'accueil en préservant les gîtes de reproduction et d'hibernation (vieux arbres fissurés ou troués, cavités souterraines, combles de bâtiments, d'églises ou de chapelles, etc...).

La loutre - "ar c'hi dour"

La loutre est de la famille des mustélidés, comme la martre, la belette ou le vison. Elle est adaptée aux milieux aquatiques : ses narines et ses oreilles se ferment hermétiquement à la plongée ; ses pieds sont palmés et son poil est imperméable (sécrétion grasse protectrice).

Ses habitats : rivière et milieux humides



Loutre

Exemples d'actions

- Préserver ses habitats : entretien de la ripisylve (végétation de bords de cours d'eau), des milieux humides et du bocage.
- Protéger les effectifs de loutres en minimisant les risques de collisions sur les routes (aménagement des ouvrages hydrauliques pour permettre leur franchissement par l'animal sans qu'il ait besoin de traverser la route).

Les poissons



Le saumon ("an cog") est une espèce migratrice qui passe son stade adulte en mer et migre en rivière pour se reproduire. Il ressemble à sa cousine la truite.

La lamproie marine ("lamprez") est la plus grande des lamproies européennes. C'est aussi une espèce migratrice. Avec sa bouche en ventouse, elle se fixe à une proie en guise de moyen de transport et de source de nourriture.

La lamproie Planer ("lamprez") est la plus petite des lamproies européennes. Elle ne vit que dans les rivières.

Le chabot ("ar penn dog") est un petit poisson qui a une tête volumineuse (1/4 du volume corporel). Il a une capacité d'homochromie : sa robe s'adapte à la couleur du substrat.

Leurs habitats : la rivière à renoncules



Saumon atlantique



Lamproie Planer



Lamproie Planer



Chabot

Les invertébrés



L'escargot de Quimper

("maligorn Kemper") est l'un des plus grands gastéropodes terrestres de Bretagne. Le corps de teinte sombre, visible en transparence, contribue à donner son aspect tacheté à la coquille.

Son habitat : la forêt



Le damier de la Succise ("balafenn louzoù ar berr-alan")

de couleur fauve est orné de dessins noirs en forme de damier. La femelle est plus grande que le mâle et la forme de ses ailes est plus arrondie. Les chenilles, noires et épineuses, vivent en communauté dans une toile tissée au cœur des feuilles de la succise des prés. Cette fleur qui se développe dans les prairies humides est



Escargots de Quimper

Exemple d'action

- Informer et sensibiliser autour des habitats existants dans la vallée, de leur importance et de leur fragilité, en partenariat avec les acteurs développant déjà des actions d'information, de communication et de sensibilisation (Centre Régional d'Initiation à la Rivière, Centre Forêt Bocage, Comité du Bassin Versant du Léguer, etc).

Les végétaux

La trichomanes remarquable

("raden trichomanes-speciosum")

est une fougère qui se trouve dans les puits.



Des fiches habitats et d'espèces plus détaillées sont dans les classeurs de liaison disponibles dans les communes indiquées en page 12.



Natura 2000 : les habitats d'intérêt Communautaire du Léguer



La vallée du Léguer possède une mosaïque de boisements et de milieux humides. Les bois sont souvent implantés sur les coteaux du Léguer et les milieux humides plutôt en fonds de vallées ou près des sources. Ces milieux sont riches en espèces végétales, parfois rares et menacés. La rivière du Léguer et ses ruisseaux constituent également des habitats aquatiques exceptionnels, reconnus par l'Europe.

Les habitats humides



La tourbière ("an daouarc'heg") se situe en fonds de vallées, en bordure d'étangs ou près des sources. Cet habitat humide produit la tourbe (sols très pauvres en éléments minéraux et très acides, constitués d'une accumulation de résidus végétaux peu décomposés). Ce milieu exceptionnel héberge des végétaux très rares :

- **Plantes** : narthécie des marais, linaigrette à feuilles étroites, rossolis à feuilles rondes.
- **Mousses** : sphaignes.

Résultat de milliers d'années d'accumulation de sphaignes, la tourbière est une véritable relique postglaciaire et témoigne de conditions climatiques révolues.



Sphaigne



Narthécie des marais



Ajoncs de Le Gall



Linaigrette



Callune



Bruyère à quatre angles



Bruyère ciliée



Bruyère à quatre angles

Les landes humides ("al lanneg c'hleb") se développent surtout sous le climat océanique des régions atlantiques.

- **Plantes** : ajonc de Le Gall, callune, bruyère ciliée, bruyère à quatre-angles, parfois molinie.
- **Mousses** : parfois des sphaignes sous forme de coussinets.

La prairie à molinie ("ar prad gant flañch") a souvent une flore très diversifiée surtout lorsqu'elle est entretenue par fauche ou pâturage.

- **Plantes** : jonc, molinie, laîche, cirse des anglais, scorsonère humble, succise des prés (plante hôte du damier de la succise, papillon d'intérêt communautaire).



Succise des prés



Rosolis à feuilles rondes (plante carnivore)



Lande humide

Prairie à molinie

La mégaphorbiaie se reconnaît en raison d'une nette dominance de la reine des prés.



Mégaphorbiaie

Exemples d'actions

- Mobiliser et encourager les propriétaires ou exploitants à maintenir, entretenir ou restaurer ces habitats en proposant des contrats aux intéressés (modalités techniques et compensations financières).
- Accompagner les propriétaires ou exploitants : informer, former, encadrer et suivre les travaux à réaliser dans leurs parcelles.



Les habitats forestiers



Hêtraie à if et à houx, dominante dans la vallée du Léguer, elle est caractéristique des régions atlantiques bien arrosées.

- Arbres : hêtre, chêne.
- Arbustes : houx, if.
- Plantes : fougère aigle, myrtille, une mousse (le polytric élégant).



Tourbière boisée



Hêtraie-chênaie acidiphile à houx

Hêtraie à asperule odorante, moins présente dans la vallée.

- Arbres : hêtre, chêne.
- Arbustes : houx, if et parfois noisetier, aubépine, érable champêtre.
- Plantes : jacinthe des bois, sceau de Salomon, stellaire holostée, asperule odorante, mélisse.



Stellaire holostée



Jacinthe des bois



Fougère aigle



Feuilles de chêne



Sphaigne

Les habitats aquatiques



La rivière à renoncules ("stêr bleu-dour") abrite une faune et une flore d'un grand intérêt biologique. Le Léguer se caractérise par différentes plantes aquatiques qui varient de l'amont vers l'aval du bassin versant.

• Plantes : renoncule.

• Plantes : renoncule.

Rivière à renoncules



Renoncules

Les habitats littoraux



L'estuaire ("an aber"), en aval du Léguer, est soumis aux marées. Les eaux y sont saumâtres (mélange eau douce et eau de mer).

Les falaises littorales regroupent des végétations remarquables qui se développent notamment sur les sommets des falaises maritimes. Elles doivent être résistantes au vent et aux embruns (poussières de gouttelettes formées par les vagues qui se brisent, emportées par le vent).

- Plantes : cristhe marine, armérie maritime...-

Les landes littorales (landes sèches) ("lanneq bord ar mor") se développent surtout sur les plateaux des falaises maritimes.

- Plantes : bruyère cendrée, ajonc de Le Gall, ajonc maritime, callune, tormentille...

Les prés salés atlantiques ("ar pradoù sal") regroupent l'ensemble des végétations qui se développent sur la partie haute d'un marais littoral. Ils sont constitués d'une vase solide et peuvent subir une inondation régulière par la marée.

- Plantes : obione, salicorne, aster maritime, glycérie maritime...

Les vasières ("al lec'hidegoù") sont les sables et vases des côtes océaniques, des chenaux et des lagunes, non submergées en marée basse. Ils ont une grande importance comme lieux de nourriture, notamment pour les oiseaux.



Estuaire du Léguer



Cristhe marine



Vasière



Landes littorales de falaises



Prés salés



Salicorne

Exemples d'actions

- Harmoniser les programmes déjà appliqués sur le Léguer avec la démarche Natura 2000 (le Contrat de Restauration et d'Entretien des cours d'eau, par exemple).
- Préserver les habitats de la faune piscicole (entretien des cours d'eau, réduction des problèmes de dégradation des berges, etc).
- Maintenir les effectifs des populations de poissons (favoriser la libre circulation des poissons migrateurs, par exemple).



Le classeur de liaison

Disponible actuellement en mairies de Lannion, Plouaret, Tonquédec, Louargat, Belle-Isle-en-Terre, Bulat-Pestivien, Plougonver, Loguivy-Plougras et Ploubezre.

1^{ère} partie : législation de la démarche Natura 2000.

- Textes fondateurs de Natura 2000 dont la directive "habitats faune – flore".
- Décret relatif à la gestion des sites Natura 2000.
- Circulaire relative à la gestion contractuelle des sites Natura 2000.
- 10 questions/10 réponses : document du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable.

2^{ème} partie : le site Natura 2000 de la vallée du Léguer.

- Méthodologie de travail appliquée sur le site.
- Zonages : cartes du site Natura 2000 de la vallée du Léguer et des zones d'études.
- Habitats naturels et d'espèces d'intérêt communautaire concernés par le site.
- Comité de pilotage et commissions du site (fiche d'inscription en commissions).
- Compte-rendus des réunions du comité de pilotage et commissions.

